



PRIMES DE TRACTION

PRIMES DE TRACTION REVENDIQUÉES PAR LA CGT, UN SYSTÈME À ADOPTER

Depuis longtemps, la CGT revendique un nouveau système calculant les primes de traction. Au début des années 2000, dans le cadre de la modernisation de la traction, une première tentative de modification avait échoué, suite à l'intervention d'une organisation syndicale autonome.

La CGT a pour objectif de revaloriser la prime de traction, tout en simplifiant le système et en le rendant compréhensible par tous les conducteurs. Une prime de base journalière doit être garantie, notamment en cas de descente de machine, ou lors des journées de formation. Le postulat de départ est qu'aucun conducteur quel que soit son roulement ou son activité ne doit perdre un centime sur la prime moyenne journalière qu'il perçoit actuellement.

Un système simplifié

Le système proposé par la CGT ne tient plus compte des kilomètres parcourus. L'enveloppe allouée en 2018 pour les primes de parcours et complémentaires sert de base pour la détermination de la **prime de base journalière garantie** versée à tous les agents y compris en cas de maladie ou autres.

Bien que les kilomètres ne soient plus pris en compte, notre méthode de répartition repose sur les critères de pénibilité et la difficulté des journées notamment sur l'amplitude de travail, le temps en tête des trains et le travail de nuit. Pour chaque élément, des taux différents ont été appliqués. La somme globale sera fixée à la création du système et sera revalorisée soit dans le cadre d'augmentation générale des salaires ou lors de négociations spécifiques.

Avec l'ensemble de ces critères, la CGT arrive à réduire les inégalités de primes générées par le système actuel.

A cela s'ajoutent, comme actuellement, des primes TGV, Interopérables, ... qui sont des formations techniques et procurent une reconnaissance salariale.

Notre Prime Moyenne Journalière Théorique est donc la somme de la prime de base journalière garantie et des taux appliqués sur l'amplitude de la journée, le temps en tête des trains et le travail de nuit s'il y en a. A cela, il faudra ajouter les primes supplémentaires (TGV, Interopérable, Grand Axe, Agent seul,...).

Un système équitable

Notre proposition, basée sur les journées de service, est plus juste. Chaque agent peut ainsi facilement calculer sa prime de traction, contrairement au système mis en place par la direction. Celle-ci ne pourra plus utiliser la prime traction pour faire passer ses mauvais coups.



Ce calcul réduit les écarts entre les plus hautes et les plus basses primes de traction, ce qui permet également d'avoir des pensions plus équitables lors du départ en retraite.

Un calcul simplifié

Les taux suivants déterminés en fonction de l'enveloppe de base sont appliqués pour chaque type de contraintes horaires :

- Amplitude : 1.8€ par heure
- Temps en tête des trains : 2€ par heure
- Nuit : 3€ par heure.

Les primes reconnaissant certaines spécificités du métier d'agent de conduite sont maintenues aux taux actuels.

Par ce système, la prime de traction d'un conducteur ne dépendra ni de l'état du réseau, ni de l'UP où il travaille. Les formations complémentaires sont reconnues. Ainsi, la direction ne pourra pas utiliser le chantage, opposant les conditions de travail et la rémunération dans les négociations roulements.

Élément essentiel du cahier revendicatif CGT Traction, le système proposé s'insère dans les revendications sur les conditions de travail, le parcours professionnel, la formation initiale et continue. Il permet, en améliorant l'égalité de traitement de tous les conducteurs, de pouvoir réellement choisir de travailler et vivre au pays sans en payer le prix par une rémunération moindre.

Comparatif pour différents roulements par activité

Activités	Roulements	PMJT actuelle	PMJT système CGT
Voyages	100 Bordeaux	71,15€	73,09€
	100 Besançon	66,89€	76,84€
Intercités	120 Brive	45,64€	53,14€
	170 Clermont	53,24€	58,74€
Transilien	166 Paris Est	46,04€	60,08€
	165 Argenteuil	46,65€	59,77€
	146 Corbeil	47,28€	59,12€
	163 Paris Nord	45,81€	61,46€
	146 Marly-le-Roi	45,98€	57,52€
TER	171 Lille	45,86€	57,70€
	171 Marseille	43,61€	58,42€
FRET	122 Sibelin	48,46€	58,93€
	121 Perpignan	47,69€	56,89€

Malgré la productivité demandée depuis plus de 10 ans aux conducteurs, la direction n'a jamais augmenté l'enveloppe « Primes de traction ».

Elle est d'environ 150 millions d'euros par an pour l'ensemble des TB.

Pour alimenter notre système, il faut revaloriser la somme allouée. Il est temps pour la direction de lâcher les cordons de la bourse !!!

